

## CR du café citoyen du 26 mai 2023 au LIP

**Présents :** Jean-Claude, Muriel, Thierry, Anne, Noortje, Daniel T, Mireille, Emmanuel, Gérard Béraudier (partiellement)

Excusé : Gérard Fourniller

### Debriefing world café Objectif Terre du 20 mai

Tour de table pour que chacun indique son ressenti suite à cette réunion.

Mireille indique qu'à partir de la deuxième table à laquelle elle a participé, comme chaque responsable de table reprend ce qui avait été dit par le groupe précédent, sur les 15 min de paroles il ne reste plus suffisamment de temps pour s'exprimer. Tout le monde confirme.

Noortje pense que ce n'est pas une bonne chose que les élus de la mairie soient présents. Ils ont tendance à occulter certaines propositions, à mettre en avant ce qu'ils ont déjà fait et à passer du temps sur ces points, ce qui n'est pas le but de la réunion. Tout le monde confirme. Finalement, il serait préférable que ce soient des personnes indépendantes qui animent les tables : *par exemple les membres citoyens du Comité Consultatif Environnement.*

Emmanuel a été déçu par l'organisation : pour la table « Biodiversité et végétalisation » il pensait que Stéphane Rolland (membre citoyen du Comité Consultatif Environnement) qui a fait un gros travail de recensement des lieux à végétaliser animerait la table. Pour la table « Eau » il s'était désisté en faveur de Sylvain qu'il trouvait plus compétent. Il a été très surpris de voir que Gérard B a positionné Eric Bruchet pour animer cette table.

Muriel et Jean Claude considèrent qu'ils ont été manipulés. Leurs propositions concernant les gravats, les plastiques agricoles (paiement aux agriculteurs lors du retour en déchèterie des plastiques), le permis de végétaliser n'ont pas été évoqués lors de la synthèse et ne se retrouvent pas dans le fichier excel.

*Lorsque le fichier excel évoque la « végétalisation » cela concerne l'espace privé et pas l'espace public de la commune.*

Pour Jean Claude, la table « Biodiversité » s'est transformée en « Végétalisation » ce qui est réducteur. De fait, le Piboulon qui est un sujet majeur pour notre association, n'a pas été évoqué à cette table. C'est pour cette raison que Muriel a évoqué cet important sujet « Biodiversité » lors de la restitution.

Concernant la pollution par les granulats des pelouses synthétiques Emmanuel est prêt à une action spectaculaire : journée aspirateur citoyen !

*Voir l'article ci-dessous concernant l'interdiction par l'Europe d'aménager de nouvelles pelouses synthétiques : [article France Infos](#)*

Muriel interpelle Gérard Béraudier en tant qu'élu, au sujet des granulats, et indique que c'est à la mairie d'y travailler en se renseignant, l'écriture d'une ligne sur un fichier excel ne réglant pas le problème. Gérard B estime être insulté et part.

Thierry fait remarquer qu'après tout le travail de préparation, le sujet majeur de l'énergie a été renvoyé aux calendes grecques malgré son insistance et celles d'Emmanuel et de Soufiane Lamalam lors des réunions préparatoires. Pour l'organisation, il a toujours préconisé les « petits papiers ». Cette technique donne du temps à chacun pour s'exprimer et évite les censures et synthèses biaisées.

La question est posée de continuer notre engagement dans Objectif Terre.  
JC et Muriel n'y sont pas favorables.

Pour Thierry, la démarche Objectif Terre ne sera crédible qu'à condition que les propositions portées depuis des années par l'association soient enfin prises en compte : préservation du Piboulon, photovoltaïque citoyen, plan vélo, ...

Il propose d'envoyer les fiches correspondantes pour adoption par le comité environnement.  
Voir fiches en PJ.

### **Démission de Stéphane Rolland du CCE (Comité Consultatif Environnement)**

Stéphane Rolland, membre citoyen du CCE, démissionne suite à l'inaction du comité. *La seule action réalisée depuis 1 an se limite à la conception et la distribution du flyer sur l'extinction de l'éclairage public. La dernière réunion plénière a eu lieu en janvier 2023 sur le seul sujet de la végétalisation.* Dans le règlement intérieur du CCE, une seule réunion par an est obligatoire. Stéphane avait notamment fait un travail important pour identifier les endroits de la commune à végétaliser, travail sans aucun retour à ce jour.

Voir ci-dessous le mail de démission de Stéphane

*Bonjour,*

*Après plus un an d'existence, le comité a finalisé le travail sur la pollution lumineuse. C'était un sujet déjà bien avancé par la municipalité dans lequel le comité s'est investi. Nous avons surtout sur cette action légitimé une décision municipale.*

*Lors de la précédente réunion de notre comité nous avons travaillé sur la végétalisation et là je pensais que c'était parti, nous allions nous mettre en "action". Un groupe de travail a été chargé de travailler sur un flyer, un groupe sur la cartographie. Le travail a été fait puis .... plus rien ou du moins d'autres actions de terrain mais le comité n'a pas été convoqué pour donner la suite à ce travail.*

*Nous sommes tous bien occupés, voulons tous bien œuvrer pour notre commune et donnons sur notre temps libre, je vous remercie d'ailleurs pour les échanges et temps de travail que nous avons pu avoir ensemble. Devant cette inertie volontaire ou involontaire, vous l'aurez compris, malgré ma motivation, je ne trouve pas ma place, c'est pourquoi je vous remercie de prendre acte de ma démission.*

*Je vous souhaite à toutes et tous bonne continuation dans votre travail.*

*Cordialement*

*Stéphane Rolland*

Suite à cette démission Mme Agier propose une réunion du CCE le lundi 5 juin à 17h sur les sujets végétalisation et Objectif Terre. Catherine Oliva (citoyenne au CCE et au bureau des Jardins Partagés) a déjà annoncé qu'elle ne sera pas présente, ayant prévenu depuis le début que le seul jour où elle ne peut être présente est le lundi.

La question se pose de l'utilité de ce comité et de la participation de notre association.

Muriel rappelle que la création de ce comité est une avancée positive. Seulement il faudrait arriver à ce que cette instance fonctionne correctement et efficacement.

La question est posée pour l'association de continuer à participer au CCE et à cautionner son fonctionnement.

Après débat, il est décidé que Jean Claude continue à y participer et à représenter l'association en proposant des évolutions sur le fonctionnement en particulier l'activation de groupes de travail en conformité avec le règlement intérieur. Magali en est membre à titre de citoyenne.  
*Rappelons que suite à la dernière modification du règlement intérieur des comités consultatifs Jean Claude peut être remplacé par un volontaire d'entre nous s'il devait être absent.*

Pour Thierry et Emmanuel une démission n'est pas envisagée à ce jour.

### **Retour de la réunion à Mérindol sur le projet PV**

JC représentait l'association et aussi FNE 13. Etaient également présents Daniel Terrabon et Elvire Debutte (Sur le Toit des Alpilles et Le Cade).

La réunion était organisée par Enercoop. Une dizaine de présents, élus et associatifs locaux, pour présenter le projet et le diagnostic environnemental.

Par suite de problèmes de propriété foncière, de zonage PLU et d'impacts environnementaux le projet initial de 3,5 MW a été réduit comme peau de chagrin entre 1,2 et 0,9 MW.

Noortje s'interroge sur notre présence à cette réunion. Depuis le Piboulon, nous avons acquis des compétences sur les projets photovoltaïques et nous sommes consultés (parc EDF et agrivoltaïsme à Salon, parc à Eyguières). A Mérindol, à la demande des élus, nous avons mis en contact la commune avec Energie Partagée et Enercoop pour développer un projet citoyen.

A Aureille, la commune et les citoyens travaillent ensemble pour la transition énergétique. Samedi 27 mai aura lieu l'inauguration de la première installation photovoltaïque de la coopérative citoyenne Sur le Toit des Alpilles. Muriel envoie une invitation.

#### **• Les poteaux fibre**

Selon le retour obtenu par Anne auprès de Virginie Lucidarme, la mairie a rencontré le représentant du secteur Mallemort et lui a confié le dossier monté par Anne ainsi que d'autres réclamations. On n'a aucun délai pour une réponse et il nous a été indiqué que cette personne ne recevra pas les habitants concernés.

Comment faire avancer le dossier ?

On n'a pas reçu de la mairie la convention qui aurait été signée.

Un contact avec l'association UFC que choisir a été évoqué ?